

Rédacteur en chef  
**JOSEPH TASSÉ**  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Édition Quotidienne  
Un an, payable d'avance \$4.00  
Six mois, payable d'avance \$2.00  
Payable à la fin du semestre \$2.00  
Edition Hebdomadaire  
Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance

Administrateur  
**O. D. THÉBAULT**  
Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

## BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains.

MALLES	Forme.	Départ.
Québec	10 00	9 30
Montréal	10 30	10 00
Alfred	11 00	10 30
St-Jean	11 30	11 00
Halifax	12 00	11 30
St-John	12 30	12 00
Boston	13 00	12 30
New-York	13 30	13 00
Washington	14 00	13 30
Richmond	14 30	14 00
Philadelphia	15 00	14 30
Baltimore	15 30	15 00
Pennsylvanie	16 00	15 30
Départ	16 30	16 00
Reçu	17 00	16 30

### Chemin de fer Q. M. O. et O.

#### DIVISION OUEST.

##### La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

Le train de nuit partira de Montréal le 27 JANVIER et de Ottawa le 28 JANVIER. Les trains quitteront les dépôts d'Alfred et de Hull, comme suit :

Train de nuit  
Départ de Montréal 11 30 p.m.  
Arrive à Ottawa 3 30 a.m.

Train de jour  
Départ de Montréal 7 00 a.m.  
Arrive à Ottawa 11 30 a.m.

### Contrat des Malles.

DES soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février 1879, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, six fois par semaine, aller et retour, entre Templeton et la station du chemin de fer de la Pointe Gatineau, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront être transportées à pied, à cheval, ou dans un véhicule convenable, par la route ordinaire.

Les malles devront quitter le bureau de poste de Templeton tous les jours, les dimanches exceptés, à 11 h. p. m., à temps pour arriver à la Pointe Gatineau avec le train de la malle allant à l'ouest. Les malles, peues, au chemin de fer, devront être apportées sans délai à Templeton.

On peut voir au bureau de poste de Templeton et au bureau de poste de la Pointe Gatineau, les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH, Inspecteur, B. P. Bureau de l'Inspection des Bureaux de Poste, Ottawa, 21 janvier 1880.

### Librairie CANADIENNE.

## F. X. MICHAUD, LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école.  
ROMANS, INTERESSANTS.  
Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

### F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.  
Vieux livres et musique reliés avec goût et à des prix très modérés.  
Une visite est sollicitée.

**F. X. MICHAUD,**  
482, Rue SUSSEX, OTTAWA.  
6 septembre 1879.

### R. C. W. MacQUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.  
Bureau—No. 60 Rue Sparks,  
Ottawa, 29 janvier 1879.

## J. Brewer, ENCANTEUR

148 RUE SPARKS 148.  
Ottawa, 11 juillet 1879.

### P. LARMONTE,

Comptable et agent général  
Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.  
2311, AGRICULTURE  
La compagnie d'assurance contre le feu "Western".  
La compagnie d'assurance "Quebec".  
La compagnie d'assurance "Lancashire".  
La compagnie d'assurance "Standard Life".  
La ligne de steamers "Anchor".  
Bureau, 181 rue Sparks, Ottawa.  
Ottawa, 18 août 1879.

### T. RAJOTTE,

Syndic Officiel  
Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.  
Bureau—64 rue Wellington, Ottawa.  
Ottawa, 14 août 1879.

## DEMEMAGEMENT.

**F. DUHAMEL**  
desire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son état au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal n. 1, ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

**Viandes de toutes sortes**  
DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.  
Ottawa, 11 Nov., 1879.

**Chapeaux du Printemps.**  
TOUTES SORTES DE  
**CHAPEAUX DU PRINTEMPS**  
REÇUS TOUS LES JOURS,  
chez  
**GEORGE SIMMS,**  
585 Rue SUSSEX.  
L'On Nettoie et Repasse les  
**CHAPEAUX DE FEUTRE.**  
Ottawa, 17 avril 1879.

## Wm HOWE.

Peintre, Doreur, Vitrier,  
Tapissier, etc.  
Importateur et marchand de  
**Tapisseries et de decors.**  
Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.  
Ottawa, 23 octobre, 1879.

## GIBIER ET POISSON.

On trouve toujours l'Ami Moise à son magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

**MOISE LAPOINTE.**  
Ottawa, 26 Dec. 1879

## ASSURANCE CONTRE LE FEU.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**ROYALE D'ANGLETERRE**  
ACTIF, \$12,000,000.

Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés, qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNÉ EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan".  
Argenta prêt sur Primes et Fonctions au ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.  
Hypothèques achetées.  
T. M. CLARK, Agent.  
Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.  
Ottawa, 28 mars 1879.

### LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL  
No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIK, Président.  
W. H. GLASSCO, Vice-Président.

DIRECTEURS:  
Edward Brown, John Eastwood,  
R. A. Lucas, Chas. M. Counsel,  
James Sampson,  
Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Bénéfices Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, soit les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

**HYPOTHÈQUES ACHETES.**  
On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à  
**ALEX. MACADAMS,**  
Gérant.

### R. C. W. MacQUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets hypothécaires.  
No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.  
Ansi Syndic Officiel.  
On a besoin d'évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.  
Ottawa, 29 janvier 1879.

## James Mitchell et Cie.

Prentent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE, pour la confédération en gros de biscuits et pâtisseries, 65 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Péninsule, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

**J. MITCHELL et Cie.,**  
146 Rue Bank, et 68 Rue York.  
Ottawa, 27 janvier 1879.

### AGENT, LISEZ CE CI.

NOUS pérorons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse  
**SHERMAN ET CIE, Marshall, Mich**

## Cadeaux de Noël

ET DU  
**JOUR de L'AN.**

CHEZ  
**CHATFIELD,**  
92, RUE RIDEAU.

On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Chocolats, services de toilette, Lampes, Glaces, verres à vin, etc., etc.  
Ottawa, 17 décembre 1879.

## MARCHANDISES SECHES

AU  
**Magasin Populaire**  
DE  
**A. D. RICHARD,**  
COIN DES RUES DE  
**L'ÉGLISE ET CUMBERLAND,**  
OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.  
Ottawa, 20 octobre 1879.

## PROTECTION

A  
**L'ARCADE.**

Je moyen le plus certain de protéger votre L'Arcade, est d'acheter à l'Arcade et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

**"L'ARCADE"**  
Tweed Canadian Pure Laine 50cts.  
do do do 75"  
do do do 80"  
Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

## L'Arcade

(Autrefois Hutton.)  
94 et 96, RUE SPARKS,  
EUG. DUPUIS,  
Ottawa, 26 Dec. 1878

## EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER  
PRATIQUE.  
FAIT AUSSI LES  
**OUVRAGES EN CHEVEUX.**  
Dorures et plaqués de toutes sortes,  
**AU PLUS BAS PRIX.**  
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.  
Ottawa, 11 sept. 1879.

### Chemin de Fer Intercontinental.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Les trains, tous les jours, des trains express, à parours tout, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Leprieux, 8 15 A.M.  
Rivière-du-Loup, 1 40 P.M.  
Arrivant à Trois Pistoles, 2 41 P.M.  
Rimouski, 4 23 P.M.  
Campbellton, 7 15 P.M.  
Dahouisi, 9 55 P.M.  
Bathurst, 12 00 A.M.  
Newcastle, 1 45 A.M.  
Moncton, 3 00 P.M.  
Saint-Jean, 9 25 P.M.  
Halifax, 1 40 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1 14 p.m. et de Saint-Jean à 5 05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au :

CAPT. MacQUAIG, Rue Sparks, Ottawa.  
D. POTTINGER, Surintendant en chef.

### POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

**BÔULES POUR les ROGNONS ET AUTRES**

**MÉDECINES CÉLÈBRES**

**Chevaux**

AGENT à OTTAWA.—C. STRATTON.  
Cours des rues Dalhousie et Saint-Patrick.  
VIS.—Les médecines célèbres, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

**T. ALEXANDER,**  
Ottawa, 7 nov. 1879.

### Chemin de Fer

Le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit:

Laisant Ottawa: Arrivant à Ottawa:

Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.  
De l'Est et du Sud à 3.55 p.m.  
Pour l'Est, à 2.15 p.m. l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m. à 10.30 p.m.

Les billets doucement droit à des chers salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent à ces deux voyageurs la nécessité de changer de chers à Prescott.

Un char sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Water-town, d'Ogdensburg et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburg, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie à Ottawa, des appartements dans les chers à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Roma et Water-town allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

**T. THOMAS REYNOLDS,** Directeur Général, Ottawa, 28 Oct. 1879.

### AUX INVENTEURS!

**J. Coursolle & Cie.,**  
Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.  
Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France.

**J. COURSOLLE & CIE.,**  
CHAMBRE VICTORIA, 24-25, rue de la Prince de Galles, OTTAWA, Ont.  
B. P.—Boite 68.

## Jos. SENECAI.

ENTREPRENEUR DE  
**POMPES FUNEBRES.**

A toutes heures et malin un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et, pour tous, es. Prix. Plusieurs  
**MAGNIFIQUES CORBILLARDS**  
fourrés à ordre. Le tout à des prix très réduits.

**JOS. SENECAI,**  
No. 261, rue Dalhousie, Ottawa, 26 décembre 1878.

### Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR  
ET  
Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de  
**TWEEDS**  
Pour  
**L'AUTOMNE ET L'HIVER**  
A des prix qui conviennent à toutes les heures.  
Ottawa, 10 Nov. 1879.

**CELEBRES**  
**Biere et Porter**  
DE  
**DAWES & Cie.**  
L'ACHINE.

Fournis comme l'habitude en bottelles et en caisses, au prix de 184, RUE DU CANAL,  
VIS-VIS le magasin de ce C. T. Bate & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

**J. POCKLINGTON,** Gérant.  
Ottawa, 27 novembre 1879.

**DR. A. ROBILLARD,**  
CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 Rue RIDEAU, BAZINER DE JON THOMPSON.

—Heures du Bureau de 9 à 4.

### Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravier, sur pierre et sur cuivre.

### O. V. GREENB.

Directeur du département lithographique.  
Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

### ALEX. MORTIMER

194, 196 et 198 RUE SPARKS.  
Ottawa, 22 juillet 1879.

### Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB  
Breveté le 16 juillet 1879.  
TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.  
10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.  
Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.  
Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.  
Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent, respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

M. JACOB, Breveté,  
457 rue Saint-Paul, Montréal.  
EN VENTE CHEZ  
**James Hope et Cie**  
AGENTS A OTTAWA.  
Ottawa, 20 août 1879.

### Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR.  
No. 256 1/2 RUE WELLINGTON,  
VIS-A-VIS  
**L'Hotel "Royal Exchange."**  
CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.  
Ottawa, 26 Dec. 1879.

### James Mitchell et Cie.

Prentent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE, pour la confédération en gros de biscuits et pâtisseries, 65 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Péninsule, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

**J. MITCHELL et Cie.,**  
146 Rue Bank, et 68 Rue York.  
Ottawa, 27 janvier 1879.

### AGENT, LISEZ CE CI.

NOUS pérorons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse  
**SHERMAN ET CIE, Marshall, Mich**

### James Mitchell et Cie.

Prentent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE, pour la confédération en gros de biscuits et pâtisseries, 65 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Péninsule, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

**J. MITCHELL et Cie.,**  
146 Rue Bank, et 68 Rue York.  
Ottawa, 27 janvier 1879.

### AGENT, LISEZ CE CI.

NOUS pérorons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse  
**SHERMAN ET CIE, Marshall, Mich**

## PROTECTION

A  
**L'ARCADE.**

Je moyen le plus certain de protéger votre L'Arcade, est d'acheter à l'Arcade et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

**"L'ARCADE"**  
Tweed Canadian Pure Laine 50cts.  
do do do 75"  
do do do 80"  
Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

## L'Arcade

(Autrefois Hutton.)  
94 et 96, RUE SPARKS,  
EUG. DUPUIS,  
Ottawa, 26 Dec. 1878

## EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER  
PRATIQUE.  
FAIT AUSSI LES  
**OUVRAGES EN CHEVEUX.**  
Dorures et plaqués de toutes sortes,  
**AU PLUS BAS PRIX.**  
45, RUE RIDEAU, Block Egleson.  
Ottawa, 11 sept. 1879.

### FEUILLETON

24

## Anna Dieu-le-Vent

RÉCIT  
DU TEMPS DES ELIBUSTIERS  
PAR  
**AUGUSTE SNEEDS.**

TREVOU SA Sœur, HENRY

Arrivé à un carrefour, Korrel jeta un regard investigateur autour de lui, à droite, à gauche. N'ayant remarqué personne, un rire diabolique crispé sa figure.

—Laissez rouler cette voiture, pensait-il, personnellement je songerai à la poursuivre avant midi et alors on ne la trouvera plus. Elle aura disparu dans la forêt comme par enchantement. Allons! seigneur marguis et messire amman, bavez-vous donc de la pensée que les gentils oiseaux ne sont que les dévils battant de l'aile d'un tout autre côté!

L'aurore se levait radieuse; d'ardents rayons d'or perçèrent le

brouillard gris et attristant. Les feux de l'orient coloraient les bords des nuages de bandes lumineuses et faisaient briller et scintiller la terre humide et les cimes des arbres couverts de rosée. On aurait dit que la verdure était composée de millions de vers luisants.

Korrel suivait le chemin planté de peupliers élancés qui conduisaient à Anderlecht. Une cloche sonnait l'heure sur une tour lointaine; le chien de garde aboyait à la ferme voisine et le chanté-clair élevait sa voix grêle. Par-ci, par-là, un oiseau voltigeait au-dessus de la fraîche et riante prairie. Aucun autre bruit ne troublait encore la tranquillité du paysage.

Par prudence, Korrel cacha derrière le lambeau de son cil; il jeta son manteau de serge sur l'épaule droite. Cet accoutrement lui donnait tout l'extérieur d'un ouvrier ambulancier.

L'espion s'avancait à pas de loup dans le sentier qui le conduisait à travers de fraîches campagnes entrecoupées de taillis, de riantes prairies et de prés verdoyants, lorsqu'un bruit de voix fraîches se fit entendre.

Ces voix se rapprochaient; mais il ne pouvait voir d'où elles venaient, parce qu'à l'endroit où il

se trouvait, le chemin décrivait une courbe très-prononcée.

D'un bond, Korrel franchit le fossé et disparut dans les broussailles.

Bientôt apparut sur la route un nombreux groupe de saltimbanques: au milieu d'eux, marchait, d'un pas lourd et régulier, un gigantesque éléphant blanc portant sur le dos un vrai monument orné de draperies rouges.

Trois ou quatre enfants et une femme, aux allures étrangement débrouillées, avaient pris place au sommet de ce pittoresque édifice.

Les hommes et les femmes qui escortaient le pachyderme, soit à pied, soit dans un chariot attelé de deux vieilles haridelles, portaient des guenilles malpropres, bigarrées et bizarres.

Les bohémiques étaient pourvus du classique bâton et de la panetière; ces dames avaient relevé leur jupe et portaient sur le dos, dans un sac improvisé, de petits lufs au malicieus regard.

C'était une troupe d'artistes formés de diseurs de bonne aventure, de chronomanciens, de danseurs d'épée, de mangeurs de fens et autres gracieux personnages, qui quittaient la grande ville pour enfoncer plus avant dans le pays.

Tout ce monde causait et riait à haute voix; il parlait un patois inintelligible pour le commun des mortels. Korrel retint son souffle, il écouta l'oreille tendue. C'est qu'il comprendrait ce jargon, lui! Quand la caravane se trouva juste en face de l'espion, celui-ci reconut parfaitement les voyageurs.

C'étaient les hôtes habituels de la taverne de la vieille Bob; mais il eut beau la chercher, il ne trouva point la Dorica. Une autre qu'elle montait l'éléphant blanc, et il était probable qu'elle n'aurait pas aisément cédé cette place d'honneur.

Qu'elle ne se trouvait point dans la caravane, les propos entrecoupés que Korrel recueillait le désaient assez. Il entendait l'un et l'autre exprimer son mécontentement au sujet de la défection de Dorica, qui se retirait sans doute de la vie nomade ou s'était décidée à suivre d'autres bateleurs.

L'éléphant avait passé, la voiture roulaît toujours en cahotant, l'escorte suivait, et bientôt les petits bohémiques à la tête bouclée, au teint jaunâtre, qui gambadaient en se jétant des mottes de terre, disparurent à leur tour.

Korrel apparut, il se glissa doucement hors de sa cachette, et,

convaincu que la voie était libre, il s'avança résolument.

Tiens! se dit l'espion, Dorica ne les a plus suivis! La sottise! Arra-t-elle par hasard pris au sérieux ma promesse de l'emmener aux Indes? Que ferais-je la-bas de ce meuble? Bah! bah! nous saurons bien nous en débarrasser!

Dans la matinée, alors que le soleil brillait de tout son éclat, un homme correctement vêtu de noir à la plume de coq recourbée sur le chapeau, se trouvait à une lieue de la ville et sur le bord du canal qui conduit de Bruxelles à l'Es-cant.

Il fallait avoir le regard bien perçé pour retrouver Korrel dans ce personnage.

Nous voyons notre homme assis sous un grand tilleul et à la porte d'un cabaret situé sur le bord du canal. La bière d'orge, le pain et le jambon l'avaient délectablement reconforté. Pour le moment, il regardait le paysage qui se déroulait sous ses yeux et qui était vraiment d'une beauté ravissante.

Regardait-il à droite ou à gauche, ses regards se perdaient sur une avenue plantée d'arbres splendides répandant autour d'eux une délicate fraîcheur. Leurs branches penchaient presque jusqu'à

terre et se reflétaient, moins profondément toutefois que l'azur, dans l'abîme des eaux.

Devant lui et de l'autre rive du large et profond canal borbé de tapis au vert tapis, ses regards étaient sur de charmantes prairies, bornées au loin pas des forêts au-dessus desquelles s'élevaient une tour surmontée d'une groutette dorée et deux moulins à vue leurs ailes peintes en rouge.

Le feuillage, le ciel bleu, le coq d'or, les ailes rouges, tout ce qui éclairé par le soleil, formait, malgré la bigarrure des couleurs, un ensemble harmonieux.

—Vous voilà de bonne heure à la promenade, seigneur, dit tout à coup une voix derrière lui. Quand Korrel se retourna, il vit le gros aubergiste, vêtu d'une camisole rouge, un bonnet de laine blanche sur la tête et un bris-garçonne à la bouche, accablé à la fenêtre de l'étage. Un agréable matinée, n'est-ce pas?

—Très-agréable, en effet. A quelle heure le bateau arrive-t-il ici?

—Il peut encore tarder une demi-heure. Vous allez à Anvers, seigneur?

Korrel fit comme s'il n'avait pas entendu cette dernière question!

il se leva, se promena lentement de long en large sous les grands arbres, et s'arrêta enfin sur le quai en bois où la barque abordait.

Écoutez-il le chant des oiseaux, regardait-il les poissons qui frétil-laient dans l'eau, ou les abeilles qui bourdonnaient au-dessus des grands nénuphars blancs du canal?

Non, tout cela lui importait peu. Il considérait fixement le large canal qui s'allongeaient en ligne droite et semblait devenir de plus en plus étroit jusqu'à ce que ses eaux étincelantes se perdis-sent sous les arbres dans le lointain.

Un objet coloré se détachait sur cet horizon. Ce devait être le bateau attendu, car, de l'écurie de l'auberge, l'on amena un cheval bridé.

L'embarcation approchait; elle fendait majestueusement l'onde en laissant derrière elle, comme une queue d'écaillés éblouissantes, un long sillon écumant.

(A suivre)

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.  
LES LIMITES D'ONTARIO.  
CHAMBRES DES COMMUNES.  
PROJET DE VACCINE.  
SERVICES TELEGRAPHIQUES.  
GOUVERNEMENT DE HULL.  
A TRAVERS OTTAWA.  
FAMILIERS—ANNA DIEZ-LE-VIEUX : Auguste Snider.  
MARCHÉS D'OTTAWA.  
MARCHÉS ÉTRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

La session promet d'être laborieuse mais peu mouvementée. On y parlera surtout commerce, finances, tarifs, toutes matières qui ne se prêtent guère en général aux emportements et aux débats orageux. A l'encontre de la pratique suivie au début d'une session, nos législateurs siègent déjà presque tous les soirs. Les demandes de documents de toute nature abondent, et la préparation de ces différentes pièces va causer une activité plus qu'ordinaire dans les différentes branches du service public. Les déclarations des Communes ne paraissent guère jusqu'à présent intéresser le public, car le nombre des spectateurs est très clair-semé dans les galeries.

C'est un grand ennui pour un député d'être sous le coup d'une contestation judiciaire. La politique n'est-elle pas, par elle-même, assez tracasiers sans que l'on s'acharne à son mandat—se dit le malheureux député qui trouve que l'honneur de représenter le peuple lui coûte déjà assez cher. Depuis quelques semaines, deux députés ont pu se soustraire pourtant à cet ennui—qui a coûté un jour la bagatelle de \$10,000 au moins à un seul représentant, aujourd'hui ministre. Ainsi, la contestation de l'élection de M. Vallée, député de Portneuf, a été retirée, et l'action intentée contre M. Baker, député de Missisquoi, a été renvoyée avec dépens. Par contre, on dit que l'élection de M. Abbott va être contestée. Le Dr Christie ambitionnerait-il l'honneur d'une seconde défaite plus décisive encore que la dernière ?

Il arrive de temps à autre à M. Mackenzie de perdre son sang-froid, bien que son tempérament ne soit pas très excitable de sa nature. Les gros mots alors lui échappent en abondance et il ne s'occupe pas toujours de savoir s'il tient ou non un langage parlementaire. Dans son humble opinion, M. Mackenzie ne saurait se tromper et quoique combat ses prétentions—et elles sont parfois énormes—ou nie péremptoirement ce qu'il avance—on le calomnie. Mais il a été pris tant de fois en flagrant délit que ses assertions les plus positives ou ses dénégations les plus formelles trouvent maintenant beaucoup d'incrédulité en chambre.

Nous avons eu, hier, un exemple frappant à l'appui de notre dire. M. Plumb, député de Niagara, demande la production de tous les documents relatifs au choix de Kaminstiquia comme terminus du chemin de fer du Pacifique sur les bords du lac Supérieur. Le choix de ce havre est selon lui une grande faute, l'eau n'y étant pas aussi profonde qu'elle l'est à maints autres endroits pour les fins de la navigation. Mais l'administration précédente a choisi Kaminstiquia, d'après M. Plumb, parce que bon nombre de libéraux avaient acheté de vastes étendues de terrains dans le voisinage qu'ils ont pu vendre à de gros bénéfices.

M. Mackenzie soutient que Kaminstiquia est le meilleur terminus que l'on peut adopter et qu'il a du reste été choisi par l'ingénieur en chef, M. Fleming. Les assertions de l'honorable député de Niagara—ajoute-t-il d'un ton indigné—sont un tissu de mensonges et de calomnies ! Des protestations nombreuses se font entendre. Je vous calomnie, riposte M. Plumb, eh bien laissez-moi vous confondre à l'instant et vous lire la déposition de M. Fleming devant un comité du Sénat, de laquelle il appert que le choix de Kaminstiquia a été arrêté par le gouvernement qui seul en a la responsabilité. Et une bonne partie de la Chambre d'applaudir pendant que le député de Lambton reçoit cette boîte qui le cloie à son siège.

Dans le cours de ce débat, M. Dawson, député d'Algonia, qui fait preuve d'autorité en pareille matière, a corroboré l'opinion exprimée par M. Plumb, déclarant qu'on aurait pu difficilement faire un plus mauvais choix que celui de Kaminstiquia. Il est évident qu'il n'est pas facile de choisir, par exemple, la baie du Tonnerre, dans laquelle ont pénétré, l'an-

née dernière, 2200 bâtiments sans le moindre accident. L'erreur commise par M. Mackenzie à cet égard n'est malheureusement que l'une des nombreuses fautes—qui ont coûté des sommes énormes au pays—et qui ont marqué son administration comme ministre des travaux publics.

LES LIMITES D'ONTARIO

Un membre de la Chambre des communes nous communique l'article suivant :

Ce n'est pas sans un sentiment de surprise profonde que nous avons entendu, l'autre jour, M. Blake affirmer dans les Communes la curieuse proposition que le Canada était lié par la décision des commissaires chargés de définir la limite occidentale de la province d'Ontario. Suivant M. Blake, le Parlement devait accepter les yeux fermés une sentence d'arbitrage rendue par des hommes éminents sans doute, mais revêtus d'aucune fonction judiciaire, des hommes dont la nomination ni le travail n'étaient le résultat d'une loi ad hoc, des hommes dont la seule mission était d'étudier une grave question et de soumettre le fruit de leurs recherches au Conseil privé qui les avait choisis. Etrange doctrine de la part d'un homme dont les tendances démocratiques sont si connues et si vantées par les libéraux !

Il faut se souvenir, en effet, que la commission des frontières fut instituée par un arrêté du gouvernement Mackenzie, sans que jamais le Parlement ait eu le moindre connaissance. En cette grave matière comme dans tout le reste, M. Mackenzie n'eut que l'intérêt de son clocher en vue ; qu'importaient à ce patriote déshabillé les principes si chers (soit-disant) aux libéraux et à la responsabilité aux chambres ?

Québec était sans doute représenté dans le cabinet par des Canadiens dont le droit de voir le plus élémentaire était de s'opposer à une telle mesure, non pas seulement dans l'intérêt de leur province, mais dans l'intérêt de toutes les autres provinces : ils ont laissé faire leur chef et fermé les yeux pour ne pas voir, en supposant qu'ils aient pu voir, l'odieuse tentative qui se préparait contre l'équilibre fédéral.

Quoique délicate pour sir John et ses amis, les conservateurs du Haut-Canada, la situation que leur faisait la tirade auto-critique de M. Blake ne les a pas effrayés : ils ont nié l'autorité péremptoire de cette décision, et ils ont réclamé pour le Parlement le droit de statuer en définitive sur une question aussi grave.

Quel contraste entre la politique menteuse et funeste du parti Mackenzie et celle du parti de sir John ! M. Mackenzie, appuyé des députés libéraux de la province de Québec, nie au Parlement le droit sacré et inaliénable de régler une matière qui intéresse au plus haut degré l'avenir de tout le Canada ; d'un autre côté, sir John réclame ce privilège incontestable, et en agissant ainsi s'expose au reproche d'avoir méconnu les prérogatives de sa propre province ! Où est le patriotisme, où sont les principes de l'autorité suprême du Parlement ? Est-ce du côté de M. Mackenzie ou du côté de sir John ? Où se trouve la saine politique ?

Du moment que cette décision des commissaires qui élargit l'Ontario de cent lieues à l'ouest, n'était plus qu'une simple sentence d'arbitrage mutuel entre M. Mackenzie et M. Motat ; du moment qu'aucun caractère judiciaire n'y était attaché ni directement, ni indirectement ; du moment que le parlement s'apercevait qu'il n'avait été consulté ni même informé de l'établissement d'une telle commission, quel était le devoir du gouvernement et du parlement ?

Instruit par le traité de 1842 fait par lord Ashburton et Daniel Webster qui enlevait au Nouveau-Brunswick d'un seul trait de plume 11,000 milles carrés d'un magnifique territoire et l'isolait absolument du reste du Canada ; se souvenant que le même traité nous faisait perdre une immense lisière de terrain dans la délimitation des frontières du Nord-Ouest ; ayant encore présent à la mémoire le fameux traité qui donnait aux Américains la maîtrise des passes de San Juan dans la Colombie Anglaise, le gouvernement devait refuser d'accepter les yeux fermés la décision exparte des commissaires de M. Mackenzie. C'est ce qu'il a fait en dépit des efforts surhumains et de l'appel aux préjugés de province auquel a eu recours le parti de M. Mackenzie.

en cela que l'attitude de sir John et de son parti nous parait mériter l'approbation entière de tout le pays.

D'ailleurs quand des hommes de la valeur de M. Dawson, de l'honorable ministre de la justice et de sir John doutent de l'exactitude des travaux et des conclusions des commissaires, il est bien permis de douter à leur suite et de réfléchir sur les graves questions d'équilibre interprovincial qui sont le corollaire obligé de cette délimitation libérale des frontières occidentales d'Ontario.

Malgré l'opposition acharnée de M. Mackenzie, de M. Mills et de M. M. Laurier, Geoffroy, Rinfret, Larue, Olivier, Béchard, Bourassa, etc., M. Dawson, appuyé par le parti ministériel, a réussi par un vote de 123 contre 52 à faire nommer son comité, et nous pouvons espérer que les travaux et l'étude de révision qui vont être entrepris remèteront dans son vrai jour la question que les grilles et les libéraux de Québec avaient entrepris de faire décider d'une façon qui porterait certainement atteinte à l'équilibre inter-provincial établi par l'acte de la confédération.

CHAMBRE DES COMMUNES

23 février 1880.

L'orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, M. Stephenson présente le premier rapport du comité conjoint des deux chambres, concernant les impressions de Parlement.

M. Robinson, Toronto, le premier rapport du comité des ordres permanents.

M. Robinson fait motion que le limite de temps accordée pour la présentation des bills privés soit prolongée de huit jours—Adopté.

M. Kirkpatrick présente une motion demandant que le rapport de l'auditeur général et celui des comptes publics, soient déférés au comité des comptes publics—Adopté.

Les projets de loi suivants sont soumis :

M. Kilvert—Projet de loi pour incorporer le "Bell Telephone Co" au Canada.

M. Ives—Projet de loi pour établir de nouvelles dispositions relatives à la liquidation des affaires des compagnies d'assurances insolubles.

M. Vallée—Projet de loi relatif à la liquidation de la banque Stafford.

Sir Léonard Tilley soumet un rapport montrant le nombre des bons du gouvernement portant six pour cent d'intérêt payés au Canada jusqu'au 1er février 1880, ainsi qu'un état des recettes et des dépenses du Canada, du 1er juillet 1879 au 31 décembre de la même année.

Sir Charles Tupper soumet un rapport sur les chemins de fer, comprenant les renseignements contenus dans celui déjà présenté.

M. Blake présente un projet de loi destiné à prévenir le crime d'une manière plus efficace.

Le crime augmente dans de telles proportions depuis quelques années, qu'il est grandement temps d'adopter des mesures énergiques pour supprimer le retour de ces méfaits qui viennent périodiquement porter l'alarme dans le public.

Les statistiques peuvent n'être pas parfaitement exactes, mais elles n'en établissent pas moins l'augmentation graduelle des crimes et délits. En 1876 il avait 1,648 prisonniers dans les pénitenciers, en 1877, 1,988, en 1878, 1,459 et en 1879, 1,318. C'est une augmentation qui n'est aucunement proportionnée à celle de la population.

La loi actuelle est déficiente, parce qu'elle ne se montre pas assez sévère pour les récidivistes. Un malfaiteur condamné à plusieurs reprises doit être considéré comme un ennemi juré de la société et les juges peuvent se montrer assez sévères pour lui. Afin que les récidivistes n'échappent pas à la vengeance des lois, on devrait tenir un registre exact de toutes les condamnations et dans chaque grande ville il devrait exister une galerie contenant les photographies des malfaiteurs considérés comme dangereux.

D'après cette loi, une seconde condamnation serait considérée comme un crime contre la société ; la personne refusant de donner son nom et son adresse, ou donnant une fausse adresse, se rendrait coupable d'un délit, et un soupçon reposant sur des raisons plausibles suffirait pour justifier la mise en accusation d'un vagabond.

De plus, les prisonniers libérés seraient tenus de se présenter chaque mois aux autorités de la police et d'indiquer leur adresse et leurs moyens d'existence.

M. McCarthy présente un projet de loi concernant l'établissement d'une cour de commissaires de chemins de fer.

Cette mesure pourvoira à la nomination d'une cour chargée de décider des difficultés s'élevant entre les compagnies ou entre ces dernières et les particuliers au sujet de droit de passage, alignement, etc....

M. Langevin, en réponse à M. Fiset, dit que le gouvernement a l'intention d'améliorer le port de Rimouski.

L'honorable sir John Macdonald, en réponse à M. Blake, dit que la commission autorisée lors de la dernière session, dans laquelle le gouvernement impérial doit être représenté et qui doit recevoir 100,000,000 d'acres de terre et les richesses minérales qu'elle contiennent pour construire le chemin de fer du Pacifique, n'a pas été nommée et ne peut l'être pour le moment.

M. Langevin, en réponse à M. Macdonald (Inverness) :

Le gouvernement a sous considération la question de faire des réparations au quai de Port Hood, dans le comté d'Inverness, ou d'en construire un nouveau.

M. J. Macdonald, en réponse à M. Domville :

Le gouvernement a appelé devant la Cour Suprême de la décision du jury de Saint-Jean, concernant M. H. Waterbury, ci-devant commis du bureau de poste de Saint-Jean N.B., des dommages pour destitution imméritée et diffamation.

Sir Charles Tupper, en réponse à M. Bergeron, dit que le gouvernement n'a pas l'intention d'élargir le canal de Beauharis.

M. Bowell, en réponse à M. Bordeman :

Le gouvernement ne permet pas que l'huile de kérosène américaine confisquée pour violation des droits de douane, soit vendue, ou qu'il en soit autrement disposé pour l'usage du public sans être préalablement soumise aux épreuves voulues par la loi. Le gouvernement n'a jamais été informé de quelles ventes aient été faites par un ou plusieurs officiers des douanes.

M. Baby, en réponse à M. Oliver, dit que le gouvernement se propose de rembourser aux inspecteurs des poids et mesures le montant versé par eux au fonds des pensions de retraite antérieurement au 1er octobre 1878.

M. Pope, en réponse à M. McInnes, dit que le gouvernement se propose de placer au printemps prochain un phare flottant ou un phare fixe sur les bancs de sable de la rivière Fraser, C.B. pour remplacer le phare flottant qui a été enlevé au mois d'août dernier.

M. Levesque fait motion pour obtenir un rapport montrant l'étendue de terre qui a été vendue dans le Nord-Ouest. Par ce rapport on pourra se rendre compte des revenus provenant de la vente des terres, sur lesquels le gouvernement peut compter pour aider à la construction du chemin de fer du Pacifique. Les exploitations du Nord-Ouest ont coûté de grosses sommes considérables, et pour les rails d'acier le gouvernement a fait une spéculation injustifiable.

Sir John Macdonald—Le gouvernement ne voit aucune objection à la motion de l'honorable député, mais il soulève des questions qu'il pourra présenter lorsque le moment en sera venu.

M. Oliver fait motion pour obtenir un rapport établissant la somme qu'a coûté le voyage de fermiers qui ont visité le pays, à la demande de Son Excellence le gouverneur-général—Adopté.

M. Desjardins fait motion pour obtenir copie de la commission en vertu de laquelle le chef de police de Montréal a été nommé—Adopté.

M. White fait motion pour obtenir un rapport indiquant la quantité de thé importée en Canada, soit directement, soit en transit par la voie des États-Unis, depuis 1872—Adopté.

M. Robertson (Hamilton), fait motion pour obtenir un rapport indiquant les sommes dépensées soit par les membres du gouvernement, soit par les employés qui ont été envoyés en Angleterre—Adopté.

M. Desjardins—Motion pour un rapport établissant les sommes dépensées, en dehors du prix fixé par le contrat, pour la construction des magasins d'inspection de la douane de Montréal—Adopté.

M. McDonnell (Inverness)—Motion pour obtenir un état indiquant combien de gardes-pêches ont été démis et nommés, dans le comté d'Inverness, dans le cours de l'année 1879. Adopté.

M. Ross—Motion pour un état indiquant les noms des employés démis, depuis la mise à la retraite, depuis le 13 février 1879—Adopté.

M. Plumb—Motion pour obtenir la liste des navires qui ont transporté des cargaisons de Fer William au chemin de fer du Pacifique—Adopté.

M. Plumb—Motion pour un rapport indiquant la profondeur de l'eau de l'estuaire de Kaminstiquia.

Ce rapport montrera si la route choisie par l'ancien gouvernement était praticable ou non. Il serait difficile de dire pourquoi l'ancienne administration a choisi la rivière Kaminstiquia comme terminus du chemin, mais il est une chose hors de doute d'est que nombre d'amis personnels du cabinet libéral possèdent alors des étendues de terrain considérables dans cet endroit.

M. Mackenzie—L'honorable député répète de fausses accusations qui ont été portées contre le gouvernement précédent. Le terminus a été choisi par l'ingénieur en chef et la rivière Kaminstiquia offre sans doute le meilleur port de la région des lacs. Le Perless, de Chicago, tirant onze pieds d'eau, est entré dans ce port la saison dernière et l'eau était cependant plus basse que d'habitude.

La motion est adoptée après quelques remarques de M. Trow et Dawson.

M. Stephenson—Motion demandant un rapport montrant les traitements perçus de 1873 à 1879, par les maîtres de poste de Sainte-Catherine, Guelph, Chatham et Windsor—Adopté.

A six heures l'orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR.

M. Vallée—Motion demandant copie des documents et correspondances échangés entre le gouvernement et les directeurs du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean.

Cette ligne est appelée à coloniser

et à développer considérablement les ressources de la belle vallée du lac Saint-Jean. Le gouvernement a dépensé de grosses sommes considérables dans le Nord-Ouest, il ne serait que juste qu'il fasse quelque chose pour cette partie du pays qui est appelée à un grand avenir. En aidant à la construction de ce chemin, le gouvernement ouvrirait une étendue immense à la colonisation, et il favoriserait ainsi le repatriement des Canadiens émigrés aux États-Unis.

M. Landry se prononce fortement en faveur de la motion.

M. Chs. Tupper—Il n'y a pas à douter de l'importance de ce chemin de fer et des heureux résultats qu'en engendrera sa construction. Mais le gouvernement a des charges si énormes qu'il lui est difficile d'imposer une nouvelle entreprise. Il donnera, toutefois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

M. Mutard—Motion pour un rapport montrant à quelle nationalité appartiennent les différents employés publics. L'île du Prince-Edouard, dit-il, n'est pas représentée d'une façon suffisante dans le service civil—Adopté.

M. Laurier—Motion pour obtenir un rapport relatif à un écueil dangereux près du port de Québec—Adopté.

M. Cameron (Huron)—Motion pour un état indiquant la quantité des grains exportés des États-Unis, depuis le 15 mars 1879—Adopté.

M. Grandbois—Motion pour obtenir le rapport de l'ingénieur du gouvernement relativement au port des Trois Pistoles—Adopté.

M. Cameron (Huron)—Motion pour obtenir le rapport des arbitres, relatif à la délimitation des frontières d'Ontario—Adopté.

M. Ross (Dundas)—Motion pour un rapport d'ingénieur montrant quelle a été la hauteur de l'eau dans le canal Welland, durant les six dernières années—Adopté.

Sir Richard Cartwright—Motion pour un état montrant les sommes d'argent qui se trouvaient entre les mains des agents et autres employés à Londres, le premier jour de chaque mois depuis 1879—Adopté.

M. Trow—Motion pour obtenir copie des soumissions demandées pour le canal Welland jusqu'au 12 janvier 1880—Adopté.

M. Trow—Motion pour une liste des personnes employées sur le chemin du Pacifique—Adopté.

M. Paterson—Motion pour obtenir un rapport indiquant le chiffre des défalcatés à la douane de Toronto. Adopté.

M. White—Motion pour obtenir copie des différents traités conclus avec les Sauvages—Adopté.

M. Cameron (Huron)—Motion pour un rapport établissant le nombre des faillites en 1878—Adopté.

M. Charlton—Motion indiquant les ventes de terre faites au nord-ouest en 1879—Adopté.

M. Bourbeau—Rapport montrant le nombre de peaux non préparées, importées depuis les dix dernières années—Adopté.

M. Landry—Rapport indiquant le nombre de tous les employés du chemin de fer Intercolonial—Adopté.

M. White (Cardwell)—État indiquant la quantité de sucre importé en Canada pendant chaque semestre compris entre le 1er janvier et le 30 juin, et entre le 1er juillet et le 31 décembre, respectivement, depuis le 1er janvier 1872, jusqu'au 31 décembre 1879 ; spécifiant de quel pays il a été importé, la quantité importée par chaque navire, et le port où la déclaration a été faite—Adopté.

La Chambre s'ajourne à 10.10 hrs

PICOTE ET VACCINE

(Suite.)

En Suède, où la nouvelle méthode fut mise en pratique avec vigueur en fin 30 ans sans être visité par la variole.

En Prusse, avant la vaccination, il mourut 40,000 varioleux par an ; en 1817, après la vaccination introduite, il mourut 3,000 seulement.

Enfin à ce des ennemis, il en a même encore aujourd'hui ; mais ces quelques clameurs isolées n'influent en rien l'efficacité d'une méthode dont l'excellence est maintenant presque unanimement reconnue par tout ce que le monde médical véritablement savant compte de plus distingué. Il serait oiseux d'entreprendre de nouveau les réfutations d'objections erronées mises à néant par les commissions répétées des sociétés savantes. La vaccine est triomphante, elle a reçu la sanction du temps et de l'expérience. Je ne connais pas, du reste, de fait plus décisif que celui d'une femme qui allait impunément son enfant vacciné, pendant le cours d'une variole confiante qui la fit succomber le 14e jour.

Il existe, cependant, parmi le peuple un certain nombre de préjugés qu'il est de notre devoir de combattre afin de faire autant que possible, disparaître toute entrave à la vulgarisation de ce si bon moyen préventif de ce si bon fléau avec lequel, malheureusement, nous avons déjà fait si ample connaissance.

Il est une singulière opinion assez accréditée chez un certain nombre de personnes, laquelle veut qu'il soit dangereux de se faire vacciner en temps d'épidémie. "J'aurais peur, dit-on, en me soumettant à l'inoculation maintenant, de contracter la picote." Erreur, fautive, si jamais il en fut. Et d'abord comment voulez-vous que l'inoculation de la vaccine puisse donner la picote ? Depuis quand le jardinier qui sème des oignons s'attend-il à recueillir des roses ? Cette comparaison toute poétique quelle soit, n'en est pas moins juste.

Un germe morbide, déposé dans le sein de l'organisme humain, ne peut, en se développant, donner naissance qu'à une maladie identique à celle dont il tire lui-même son origine. Les varioles mis en contact avec des individus sains, ne leur communiquent

jamais que la variole, et jamais vous ne contracterez le charbon ou cohabitant avec un scarlatineux. La vaccine, malgré l'analogie qui la rapproche de la variole n'en est pas moins une maladie essentiellement différente et ne donnera toujours lieu, par inoculation, qu'à une éruption de vaccine se manifestant par des caractères particuliers et des symptômes qui lui sont propres.

"Mais, m'objectera-t-on, j'ai cependant connu un enfant à qui on inocula le vaccin et qui quelques jours après fut pris de la picote."

Vous tirez de fausses conclusions d'un fait que je ne nie pas et dont voici l'explication :

La variole, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

La vaccine, avant de se montrer avec son cortège de symptômes habituels, subit une période d'incubation pendant laquelle elle reste latente, toute fois, à cette question, toute la considération qu'elle mérite.

## SERVICE A THÉ

EN

# PORCELAINE,

(44 morceaux)

# \$5.00

## C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

### 68 rue Sparks

---

# 100

## Pardessus

ET

### Usters

POUR LES

## OUVRIERS de CHANTIERS

CHEZ

## C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON

---

# 100

## Canaris Chanteurs

CHEZ

## ESMONDES

---

### DIFFÉRENTS NOUVEAUTÉS

Viennent d'arriver

AU MAGASIN DE

## STITT ET CIE,

Fichus de dentelle,  
Mouchoirs de poche de dentelle,  
Cravates de dentelle,  
Fichus de soie.

Dentelles,  
chez STITT & Cie,

Point de Vénise,  
Vieux Point de Languedoc,  
Point d'Argentine,  
Dentelle de Honiton,  
Dentelle Malaise.

### Gants de kid

Gants de kid, nuances lumière,  
2,

**DEMEAGEMENT**  
**Kearns & Ryan**  
Déménageur tout magasin, 48 et 51 rue  
Rideau, au

**BLOCK HUNTON,**  
RUE SPARKS,  
Vers le 15 Mars prochain  
GRANDE VENTE  
à réductions considérables dans tous  
les départements, à partir de  
Lundi, 2 Février 1880  
**KEARNS & RYAN.**  
(Voir notre circulaire.)

**Servie Télégraphique**

Les événements de l'Afghanistan.

Caboul, 23—Mastouf Khan, mi-  
niste des finances sous Shere Ali et  
Yakob Khan, a reçu du général  
Roberts des lettres pour Mahomed  
Jan, informant les mécontents que  
le gouvernement est disposé à accepter  
pour souverain de Caboul tout Sirdar  
que les représentants de la nation  
réunis en assemblée pourraient choisir.  
Dans ce but, le général Roberts  
suggère que la question soit discutée  
à Caboul.

**ETATS-UNIS.**

La Saint-Patrice à Brooklyn—Inaugura-  
tion du chemin de fer du Sud de Cincin-

Brooklyn, N.-Y., 23—Les sociétés  
irlandaises ont résolu de ne pas mar-  
cher en procession le jour de la Saint-  
Patrice et d'envoyer à leurs frères  
d'Irlande l'argent qu'aurait coûté la  
démonstration.

Cincinnati, Ohio, 23—Le premier  
train direct de marchandises a circulé  
sur le chemin de fer de "Cincinnati  
and Southern," qui a coûté à la ville  
\$20,000,000 de plus que ne le por-  
taient les estimations. Les marchands  
du Sud s'en ont invités à une grande  
excursion sur le chemin et on leur  
donnera un banquet au Music Hall.

Newport, R.I., 23—Le cadavre par-  
quait Stephen D. O'Leary législateur  
\$50,000 au collège Howard, pour  
l'encouragement de l'étude de la bo-  
tanique a été mis de côté par la cour  
suprême.

**CANADA**

Secours pour l'Irlande—Inspection de  
Duffin Greck, 23—On a fait une  
quête dimanche, à l'issue du service  
divin, pour le fonds de secours destinés  
à l'Irlande. Elle s'est élevée à la  
somme de \$180.

Kingston, 23—Le dégel fait le  
plus grand tort au commerce; de  
tous côtés on se plaint du manque  
de neige.

M. H. C. Roberts, président de la  
compagnie minière de Rochester et  
M. E. Elliot, de Clinton, N. Y., sont  
actuellement occupés à visiter les  
mines qui se trouvent sur le parcours  
du chemin de fer de Kingston et  
Pembroke.

Montréal, 23—Trente émigrants,  
arrivés par le vapeur *Hubertin*, sont  
partis pour le Haut-Canada cet après-  
midi. La plupart d'entre eux sont  
cultivateurs.

Québec, 23—Le pont de glace à  
Sillery est dans une excellente con-  
dition. Les voitures les plus lourdes  
chargées peuvent le traverser.

Le jeune Flood, qui s'était gelé les  
extrémités il y a quelque temps,  
vient de mourir à l'hôpital.

La législature est convoquée pro-  
forma mardi, le 30 mars.

Une violente tempête soufflant de  
l'Est s'est abattue ce matin sur la  
ville.

Winnipeg, 23—A une assemblée  
des directeurs de l'hôpital général,  
M. Norquay, premier ministre, a  
porté les accusations les plus graves  
contre l'infirmerie en chef, le cuisinier  
et l'infirmerie dirigeant le dé-  
partement des femmes. Un comité  
d'enquête a été nommé.

**EUROPE**

Le brigandage en Grèce—Non-vol atténué

Londres, 23—Une dépêche de Saint-  
Petersbourg dit qu'on avait encore  
adopté aucun plan pour la guerre  
contre les turcs. Abul Khann  
Khan n'est pas parti pour Balk, mais  
bien pour Badakshan.

Athènes, 23—A la suite de l'enlè-  
vement, par des brigands grecs, du  
colonel Syngé et de sa femme, qui  
ont été faits prisonniers on se rendant  
de Constantinople dans la Roumélie  
orientale, le navire cuirassé anglais,  
*Inventive*, a été envoyé dans ses eaux  
Salonique.

Londres, 23—Dans son discours  
sur le tarif, M. Rousher a dit qu'il n'y  
avait pas à redouter l'invasion du bié  
américain sur le marché français.

Paris, 23—Les ministres ont discus-  
sés, aujourd'hui, la question de l'ex-  
tradition de Hartman, mais ils n'ont  
encore pris aucune décision à ce su-  
jet. M. Orléan, ambassadeur russe,  
promet de communiquer prompte-  
ment tous les documents de nature à  
justifier l'extradition.

Madrid, 23—Le comité des sénateu-  
rs et de membres de la chambre  
des députés, a prié le premier minis-  
tre d'entrer en négociations avec  
l'Angleterre et l'Espagne pour obte-  
nir une diminution du droit de dou-  
ne imposé sur les raisins et les oran-  
ges. Le premier a promis de s'en  
occuper.

Saint-Petersbourg, 23—Il est tou-  
jours question de l'avènement de la  
carencewhit au trône.

On dit qu'on a découvert à Moscou  
un nouveau complot dirigé contre la  
vie de l'empereur; on manque encore  
de détails à ce sujet. La police a été  
augmentée et les régiments casernés  
dans les grandes villes ont été dirigés  
sur d'autres garnisons.

**COURRIER DE HULL**  
Hull, 24 février.

Dans la nuit de samedi, quel-  
ques jeunes gens ont fait le siège  
d'une maison malfamée. La police  
ayant eu vent de l'affaire, arriva pour  
préserver le repos public, mais elle  
ne put opérer d'arrestations, car les  
jeunes assaillants prirent la fuite  
avec une telle rapidité qu'il fut im-  
possible de les atteindre.

—Des petits garçons ont trouvé des  
sacs contenant des vêtements cachés  
dans les séchoirs de MM. Watson et  
Currier. Ils avertirent la police, qui  
prit immédiatement possession des  
vêtements, qui furent reconnus plus  
tard par M. Chabot, comme faisant  
partie du lot de marchandises volé  
dans son magasin.

—Les boiseries du nouveau bureau  
de poste de Kingston sont manufac-  
turées dans les ateliers de M. Eddy.  
Elles sont d'un fini parfait et font  
honneur à l'habileté des ouvriers em-  
ployés dans cet établissement.

—Les arbitres nommés pour régler  
les difficultés qui se sont élevées  
entre les municipalités de Templeton  
et de la Pointe à Gatinseau, sont MM.  
Wm. McKay Wright, John McLaurin  
et J. Desjardins; M. Dugas remplit  
les fonctions de secrétaires. La com-  
mission s'est assemblée vendredi, et  
elle devra présenter son rapport à la  
prochaine assemblée du conseil du  
comté, qui a lieu le 10 mars pro-  
chain.

—L'honorable sénateur Nelson, de  
la Colombie Anglaise, est arrivé à  
Russell.

—L'honorable G. W. Howland, de  
l'Île du Prince-Edouard, est au  
Windor.

—M. Rufus Stephenson a été nom-  
mé président du comité des impres-  
sions.

—Les courses de Brockville qui  
devaient commencer aujourd'hui ont  
été remises.

—Son Excellence le gouverneur  
général donne ce soir un dîner offi-  
ciel à l'hôtel du gouvernement.

—Le Dr Lynn ira s'établir à la Co-  
lombie Anglaise, dans les premiers  
jours du mois prochain.

—M. Hans Peterson, un des fonda-  
teurs de la petite colonie danoise du  
comté de Victoria, N.-B., est actuel-  
lement au Russell.

**A TRAVERS OTTAWA**

—L'honorable sénateur Nelson, de  
la Colombie Anglaise, est arrivé à  
Russell.

—L'honorable G. W. Howland, de  
l'Île du Prince-Edouard, est au  
Windor.

—M. Rufus Stephenson a été nom-  
mé président du comité des impres-  
sions.

—Les courses de Brockville qui  
devaient commencer aujourd'hui ont  
été remises.

—Son Excellence le gouverneur  
général donne ce soir un dîner offi-  
ciel à l'hôtel du gouvernement.

—Le Dr Lynn ira s'établir à la Co-  
lombie Anglaise, dans les premiers  
jours du mois prochain.

—M. Hans Peterson, un des fonda-  
teurs de la petite colonie danoise du  
comté de Victoria, N.-B., est actuel-  
lement au Russell.

—L'Orphelinat nat. St-Joseph,  
sous le patronage de Mgr l'Evêque d'Ot-  
tawa, des honorables MM. Langevin,  
Munson et Baby, et de M. Forcature  
de la Chambre des Communes,  
Jeudi, le 5 Février 1880  
68 RUE RIDEAU,  
(Ancien magasin de Chenet et Tasse.)  
Ottawa, 5 février 1880.

**CHARCUTERIE**  
FRANÇAISE  
SEULE MAISON A OTTAWA  
L'on trouve toujours un assortiment de  
Viande préparée de première qualité  
Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossées, Volailles rôties, Langues  
pressées et marinées, Saucisses de Boulogne,  
Lard salé, etc., etc.

**A. COURCELLE,**  
Carré du marché By, Nos. 14 et 16.  
Ottawa, 24 janvier 1880.

**E. PETIT,**  
Bijoutier et Horloger  
25 ans d'expérience dans les meilleures  
maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a  
adjoint à son atelier de bijouterie et  
d'horlogerie un magasin très com-  
plet de cigares, tabac, pipes, etc.,  
etc., etc.

**No 18, RUE RIDEAU,**  
COIN DU PONT DES SAUVAGES.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion  
pour remercier le grand nombre de clients  
qui ont bien voulu honorer de leur patro-  
nage et leur souhaiter une heureuse année  
Ottawa, 11 juillet 1879—24 déc. 1 an.

**PROVINCE DE QUÉBEC.**  
**CHAMBRE DE PARLEMENT**  
BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de sa-  
dresser à la Législature de la Pro-  
vince de Québec pour obtenir la pas-  
sation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant  
cession de privilèges exclusifs ou de pou-  
voirs de Corporation pour les fins com-  
merciales ou autres, ou ayant pour but de régler  
des arpentages ou définir des limites, ou de  
faire toute chose qui aurait l'effet de com-  
promettre les droits d'autres parties, sont  
par les présentes notifiées que, par les règles  
du Conseil Législatif et de l'Assemblée Le-  
gislative respectivement (lesquelles règles  
sont publiées au long dans la "Gazette Offi-  
cielle de Québec," en anglais et en français, et  
aussi dans un journal anglais et dans un  
journal français publiés dans le district con-  
cerné et de remplir les formalités qui y sont  
mentionnées. Le premier et le dernier de  
tels avis devant être envoyés au Bureau des  
Bills Privés de chaque Chambre. Et toute  
personne qui fera application, devra, sous  
un semaine de l'apparition de la première  
publication de tel avis dans la "Gazette  
Officielle," adresser une copie de son bill,  
avec la somme de cent piastres, au Greffier  
du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent  
être présentées dans les deux premières  
semaines de la session.

L. DELORME,  
Greffier de l'Ass. Lég.  
Québec, 16 février 1880.

**DECE**

En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de  
85 ans, M. Joseph Villeneuve.

Le convoi funèbre quitta la résidence de  
son neveu, No. 184 rue Saint-André, mer-  
credi, à 3 hrs. p. m., pour se rendre à la  
Cathédrale et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister  
sans autre invitation.

**PIANO A VENDRE**

Un offre en vente un magnifique Piano  
droit acheté de saur à très-bon marché et  
qui sera vu aux mêmes conditions.

S'adresser à  
A. D. RICHARD,  
Marchand,  
Côté des rues de l'Eglise et Cumberland.

**A VENDRE OU A LOUER**  
**FOUR DE BOULANGER**  
De très classe  
Avec plusieurs maisons d'habitation, cours  
et écuries, situés dans la Cité de Hull.

S'adresser à  
FRANÇOIS BRAZEAU,  
Pâtissier, 32 rue Kent, Hull.

**1880 NOUVEAUTÉS 1880**  
VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

**Draps de l'ouest de l'Angleterre,**  
ET DE DRAPS FRANÇAIS,  
**TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,**  
Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

**P. C. AUCLAIR,**  
Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

**SAM'S HOTEL,**  
Rue York,  
EN FACE DU MARCHÉ,  
L'un des premiers Hôtels  
d'Ottawa

**BONNES CHAMBRES,**  
**BONNE TABLE.**

Les personnes visitant Ottawa durant la  
session feront bien de rendre visite à cet  
hôtel.  
Ottawa, 5 février 1880.

**Bazar! Bazar!**  
Pour venir en aide à  
L'Orphelinat nat. St-Joseph,  
sous le patronage de Mgr l'Evêque d'Ot-  
tawa, des honorables MM. Langevin,  
Munson et Baby, et de M. Forcature  
de la Chambre des Communes,  
Jeudi, le 5 Février 1880  
68 RUE RIDEAU,  
(Ancien magasin de Chenet et Tasse.)  
Ottawa, 5 février 1880.

**CHARCUTERIE**  
FRANÇAISE  
SEULE MAISON A OTTAWA  
L'on trouve toujours un assortiment de  
Viande préparée de première qualité  
Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossées, Volailles rôties, Langues  
pressées et marinées, Saucisses de Boulogne,  
Lard salé, etc., etc.

**A. COURCELLE,**  
Carré du marché By, Nos. 14 et 16.  
Ottawa, 24 janvier 1880.

**E. PETIT,**  
Bijoutier et Horloger  
25 ans d'expérience dans les meilleures  
maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a  
adjoint à son atelier de bijouterie et  
d'horlogerie un magasin très com-  
plet de cigares, tabac, pipes, etc.,  
etc., etc.

**No 18, RUE RIDEAU,**  
COIN DU PONT DES SAUVAGES.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion  
pour remercier le grand nombre de clients  
qui ont bien voulu honorer de leur patro-  
nage et leur souhaiter une heureuse année  
Ottawa, 11 juillet 1879—24 déc. 1 an.

**PROVINCE DE QUÉBEC.**  
**CHAMBRE DE PARLEMENT**  
BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de sa-  
dresser à la Législature de la Pro-  
vince de Québec pour obtenir la pas-  
sation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant  
cession de privilèges exclusifs ou de pou-  
voirs de Corporation pour les fins com-  
merciales ou autres, ou ayant pour but de régler  
des arpentages ou définir des limites, ou de  
faire toute chose qui aurait l'effet de com-  
promettre les droits d'autres parties, sont  
par les présentes notifiées que, par les règles  
du Conseil Législatif et de l'Assemblée Le-  
gislative respectivement (lesquelles règles  
sont publiées au long dans la "Gazette Offi-  
cielle de Québec," en anglais et en français, et  
aussi dans un journal anglais et dans un  
journal français publiés dans le district con-  
cerné et de remplir les formalités qui y sont  
mentionnées. Le premier et le dernier de  
tels avis devant être envoyés au Bureau des  
Bills Privés de chaque Chambre. Et toute  
personne qui fera application, devra, sous  
un semaine de l'apparition de la première  
publication de tel avis dans la "Gazette  
Officielle," adresser une copie de son bill,  
avec la somme de cent piastres, au Greffier  
du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent  
être présentées dans les deux premières  
semaines de la session.

L. DELORME,  
Greffier de l'Ass. Lég.  
Québec, 16 février 1880.

**DECE**

En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de  
85 ans, M. Joseph Villeneuve.

Le convoi funèbre quitta la résidence de  
son neveu, No. 184 rue Saint-André, mer-  
credi, à 3 hrs. p. m., pour se rendre à la  
Cathédrale et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister  
sans autre invitation.

**PIANO A VENDRE**

Un offre en vente un magnifique Piano  
droit acheté de saur à très-bon marché et  
qui sera vu aux mêmes conditions.

S'adresser à  
A. D. RICHARD,  
Marchand,  
Côté des rues de l'Eglise et Cumberland.

**A VENDRE OU A LOUER**  
**FOUR DE BOULANGER**  
De très classe  
Avec plusieurs maisons d'habitation, cours  
et écuries, situés dans la Cité de Hull.

S'adresser à  
FRANÇOIS BRAZEAU,  
Pâtissier, 32 rue Kent, Hull.

**1880 NOUVEAUTÉS 1880**  
VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

**Draps de l'ouest de l'Angleterre,**  
ET DE DRAPS FRANÇAIS,  
**TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,**  
Tweeds Canadiens, etc

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

**P. C. AUCLAIR,**  
Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

**SAM'S HOTEL,**  
Rue York,  
EN FACE DU MARCHÉ,  
L'un des premiers Hôtels  
d'Ottawa

**BONNES CHAMBRES,**  
**BONNE TABLE.**

Les personnes visitant Ottawa durant la  
session feront bien de rendre visite à cet  
hôtel.  
Ottawa, 5 février 1880.

**Bazar! Bazar!**  
Pour venir en aide à  
L'Orphelinat nat. St-Joseph,  
sous le patronage de Mgr l'Evêque d'Ot-  
tawa, des honorables MM. Langevin,  
Munson et Baby, et de M. Forcature  
de la Chambre des Communes,  
Jeudi, le 5 Février 1880  
68 RUE RIDEAU,  
(Ancien magasin de Chenet et Tasse.)  
Ottawa, 5 février 1880.

**CHARCUTERIE**  
FRANÇAISE  
SEULE MAISON A OTTAWA  
L'on trouve toujours un assortiment de  
Viande préparée de première qualité  
Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossées, Volailles rôties, Langues  
pressées et marinées, Saucisses de Boulogne,  
Lard salé, etc., etc.

**A. COURCELLE,**  
Carré du marché By, Nos. 14 et 16.  
Ottawa, 24 janvier 1880.

**E. PETIT,**  
Bijoutier et Horloger  
25 ans d'expérience dans les meilleures  
maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a  
adjoint à son atelier de bijouterie et  
d'horlogerie un magasin très com-  
plet de cigares, tabac, pipes, etc.,  
etc., etc.

**No 18, RUE RIDEAU,**  
COIN DU PONT DES SAUVAGES.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion  
pour remercier le grand nombre de clients  
qui ont bien voulu honorer de leur patro-  
nage et leur souhaiter une heureuse année  
Ottawa, 11 juillet 1879—24 déc. 1 an.

**PROVINCE DE QUÉBEC.**  
**CHAMBRE DE PARLEMENT**  
BILLS PRIVÉS

Les personnes qui se proposent de sa-  
dresser à la Législature de la Pro-  
vince de Québec pour obtenir la pas-  
sation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant  
cession de privilèges exclusifs ou de pou-  
voirs de Corporation pour les fins com-  
merciales ou autres, ou ayant pour but de régler  
des arpentages ou définir des limites, ou de  
faire toute chose qui aurait l'effet de com-  
promettre les droits d'autres parties, sont  
par les présentes notifiées que, par les règles  
du Conseil Législatif et de l'Assemblée Le-  
gislative respectivement (lesquelles règles  
sont publiées au long dans la "Gazette Offi-  
cielle de Québec," en anglais et en français, et  
aussi dans un journal anglais et dans un  
journal français publiés dans le district con-  
cerné et de remplir les formalités qui y sont  
mentionnées. Le premier et le dernier de  
tels avis devant être envoyés au Bureau des  
Bills Privés de chaque Chambre. Et toute  
personne qui fera application, devra, sous  
un semaine de l'apparition de la première  
publication de tel avis dans la "Gazette  
Officielle," adresser une copie de son bill,  
avec la somme de cent piastres, au Greffier  
du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent  
être présentées dans les deux premières  
semaines de la session.

L. DELORME,  
Greffier de l'Ass. Lég.  
Québec, 16 février 1880.

**DECE**

En cette ville, le 24 du courant, à l'âge de  
85 ans, M. Joseph Villeneuve.

Le convoi funèbre quitta la résidence de  
son neveu, No. 184 rue Saint-André, mer-  
credi, à 3 hrs. p. m., pour se rendre à la  
Cathédrale et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister  
sans autre invitation.

**PIANO A VENDRE**

Un offre en vente un magnifique Piano  
droit acheté de saur à très-bon marché et  
qui sera vu aux mêmes conditions.

S'adresser à  
A. D. RICHARD,  
Marchand,  
Côté des rues de l'Eglise et Cumberland.

**A VENDRE OU A LOUER**  
**FOUR DE BOULANGER**  
De très classe  
Avec plusieurs maisons d'habitation, cours  
et écuries, situés dans la Cité de Hull.

S'adresser à  
FRANÇOIS BRAZEAU,  
Pâtissier, 32 rue Kent, Hull.

**SAINTE LOUISE.**  
No tables jamais d'être posséder pour  
réduire le nombre des familles de faire sur place  
LA GRANDE PANIQUE A PHIS MIN!  
Durant les prochains deux mois aura lieu la  
FOUR REPUBER LE STOCK  
MARCHANDISES EN VENTE  
LA VENTE COMMENCERA  
LE 26 du courant  
Et se terminera le 10 Mars seulement  
G. C. BAZAN et C<sup>o</sup>  
537 et 539 rue St-Jacques,  
Ottawa.  
Pour les détails voir les pages  
intérieures.

**DEMEAGEMENT**  
**AVIS IMPORTANT**

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encoura-  
gés, l'an dernier, que nous allons démanteler ce grand et commode magasin,  
**134, rue Sparks,**  
près de "LA THIERIE," vers le 1er février. La nous serons mieux pour fabriquer nos  
GANTS et MITAINES, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le mei-  
leur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des  
mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.  
Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques,  
et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

**Lewis et Blackford,**  
Gantiers.

**IMMENSE VENTE**  
DE  
**MARCHANDISES SECHES,**  
A ESCOMPTE  
Pendant 25 jours seulement,  
COMMENÇANT  
**Le 7 Janvier 1880**

Le propriétaire du magasin populaire de Marchandises Sèches, connu sous le nom de  
**LIVERPOOL HOUSE**  
61, RUE RIDEAU, OTTAWA,

Prend plaisir à annoncer son troisième escompte annuel, ou vente pour liquider, d'autant  
plus qu'il est à même d'offrir de plus grands avantages que par le passé aux acheteurs, au  
comptant. Précédemment, nous donnions 10 pour cent; aujourd'hui, nous offrons  
**12 1/2 pour cent** sur les marchandises ordinaires. Plusieurs autres articles ont été  
réduits au **PRIX COUTANT**. Nos Ventes à escompte ont toujours réussi, dit-on,  
et celle-ci sera le plus grand succès. Jamais vente n'aura été plus complète et plus  
attrayante. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus, et l'on déduit  
**12 1/2 pour cent, pour du comptant.**

**Pensez-y un peu! Le Stock vaut \$24,234.00**  
Toutes les marchandises nouvelles et fraîches doivent disparaître avant l'arrivée des  
marchandises du printemps.  
Venez vite pour être servis les premiers, et avoir les meilleures marchan-  
dises, à  
**LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU**

**Baskerville et Freres**

Nous souhaitons à nos clients et au public en général une heureuse année, de l'argent  
en abondance et des caves remplies de meilleurs vins.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que, comme d'habitude, nous sommes  
préparés à vendre des

**Epiceries, Vins Liqueurs et Provisions**  
A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour  
assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent.

**Couteaux, fourchettes et cuillères.**

J'ai un lot d'excellents couteaux, fourchettes, cuillères, couteaux à  
découper, etc., qui ont servi mais qui sont encore aussi bons que des neufs et  
comme je suis forcé de les vendre, je les offre à une faible fraction de leur  
valeur. Venez vite et achetez-en.

**JOSEPH BOYDEN,**  
Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

**Nouvel Atelier**  
Photographique  
140 Rue Sparks,  
(autrefois JARVIS)  
**12 PHOTOGRAPHIES pour \$1**  
**DORION et DELORME**  
Propriétaires  
Ottawa, 3 déc., 1879.

**FERRONNERIE**  
POUR LA  
Ferronnerie à bon marché  
ALLES CHEZ  
**McDougal & Cuzner,**  
Enseigne de la GRANDE TARIERE,  
RUE SUSSEX.  
Ottawa, 2 février 1880.

**LA MEILLEURE**  
**Huile Canadienne!**  
NON EXPLOSIVE,  
25 centimes le gallon impérial,  
Livré à domicile.  
**CHATFIELD'S**  
92, Rue Rideau

**GRANDE REDUCTION**  
**BEAUX MANTEAUX**  
**D'ASTRACAN**  
POUR \$15.00  
CHEZ  
**H. L. COTE,**  
128 Rue Rideau  
**ETAL C.**  
**MARCHE BY.**  
Entrée sur la rue Clarence.  
**J. MARTEL,** Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pra-  
tiques, les invite à venir lui rendre visite.  
Il a constamment en main un assortiment  
complet de  
**VIANDES FRAICHES,**  
**SALÉES et FUMÉES.**  
**J. MARTEL,**  
Ottawa, le 28 janvier, 1878.

LES SOUMISSIONS cachetées, adressées  
aux Sautes et Sauvages. Les Soumissions  
pour les Sautes "seront reçues à ce bureau  
jusqu'à midi, le 1er MARS 1880, pour la for-  
mulation des articles ci-dessous ou de certains  
autres articles, aux endroits mentionnés, ou  
dans quelques-uns de ces endroits, avant le  
premier JUILLET prochain, en telles  
quantités qui pourront être nécessaires; et  
aussi pour la fourniture de certains de ces  
articles, ou d'autres, décrits dans ces condi-  
tions qu'on pourra se procurer à ce bureau, à  
une quelconque des localités des districts  
nord sud des Territoires du Nord-Ouest  
en toutes dates entre le 1er JUILLET 1880 et le  
1er JUILLET 1881, et en telles quantités qui  
pourront être commandées.

**MANITOBA**  
Saint-Pierre, Fort Alexander, Rivière de  
la Tête-ouverte, Rivière au Roseau, Lac du  
Cygne, Sandy Bay, Long Plain.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST, LAC**  
MANITOBA ET REGION A L'OUEST.  
Mantohou House, Ebd et Flow Lake, lac  
Saint-Martin, Palais Saskatchewan, Water  
Hut Lake, Riding Mountain.

**LAC WINNIPEG**  
Black River, Berens River, Fisher's River,  
Grand Rapids, Pas Pas Mountains, Norway  
House, Lac Travers, Tête du Chien, Blood  
Vein River, la Grosse Ile, Sandy  
Bar, Jack Fish Head, Moose Lake, Cumber-  
land.

**LAC DES BOIS ET REGION DE L'EST**  
Shoal Lake, Couchiching, Lac Seul,  
Portage du Rat, Matawan, Inlington, Assa-  
basking.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET**  
DISTRICT DU NORD  
Fort Ellice, Touchwood Hills, Prince Al-  
bert, Edmonton.

**TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET**  
DISTRICT DU NORD  
Fort Walsh, Fort McLeod.  
Farine ..... 137,800 lb  
su p p l é  
Thé ..... 6,736  
mentales  
Patinoiers  
Tabac ..... 3,999  
p o u r  
Lard sec ..... 30,166  
charnues. 130  
p o u r  
Boul..... 15,000  
Paillasses  
Lard salé..... 20,850  
herbes..... 16  
Chemi s s a  
de laine..... 250  
Pier res à 144  
de toile..... 250  
Fauvelles..... 258  
Lard salé..... 20,850  
Paillasses..... 135  
Chemi s s a  
de toile..... 250  
Faux pour  
de laine..... 200  
Pileux..... 192  
So u l i e r s  
de laine..... 500 p s  
floues, aci-  
er, pour  
mousses..... 458  
Charrues..... 21  
Houes, 10  
Herbes..... 45  
Faux..... 209  
Manches de  
faux..... 209  
Fourches à  
foin..... 132  
Haches..... 865  
Houes..... 1,134  
Bèches..... 572  
Moules à la  
guisier..... 18  
L i m e s à  
sciens..... 144  
L i m e s à  
aiguilles..... 120  
Charrottes..... 29  
Harnais de  
charrette..... 6  
Wagons lé-  
gers..... 29  
Ha r n a i s  
de bœufs..... 88  
Harnais de  
charrue..... 36  
Harnais de  
p o u r  
bœufs..... 56  
Harnais  
de charrette  
pour po-  
nies..... 54  
Jougs pour  
les charrettes  
à briser le  
soi..... 125  
Socles de  
charrues,  
Amunition,  
Fusils, etc.

25 paires de bœufs  
12 laurax.  
4 aigoules  
4 do à fendre 98 " à 526.  
4 galères, acier ordinaire, fers doubles.  
4 épures d'acier, 24x18, divisées en 8.  
4 fers de ferrière, 1-1/2 po., 1-1/4, 1-1/2, à an-  
cres pour chevaux.  
4 planes, qualité supérieure, acier solide, 13  
pouces  
4 haches d'acier de Honch, emmanchées, et  
de la meilleure qualité.  
4 herminettes, emmanchées de menuisier et  
du meilleur acier.  
4 marteaux à pied-de-biche, en acier solide,  
brevetés en Canada.  
Ciseaux (double) avec manche corcés  
1 1/2 po. 11 po.  
Ciseaux 1-1/4 po., 1-1/4, 1-1/2, 1-2 po.,  
manche en acier.  
4 pierres à l'huile.  
4 Scieles  
4 alènes à tracer.  
8 manches, 1 1/2, 1 1/4,  
4 coupes mathématiques.  
4 pieds de rot de 2 pds se repliant en quatre.  
4 tonnelles de matériel ferrant.  
On peut se procurer de blancs de sou-  
missions et cotées à ce bureau, ainsi  
qu'un bureau des Sauvages, à Winnipeg,  
on pourra voir des échantillons de plusieurs  
articles et se faire donner des descrip-  
tions des articles.  
Chaque particulier ou société qui fera sou-  
mission, devra fournir les noms de deux  
personnes responsables et les signatures de  
ces deux personnes devront être apposées à  
une déclaration au bas de la soumission, à  
l'effet qu'elles se portent cautionnes de la  
bonne et fidèle exécution du contrat, s'il est  
accordé au soumissionnaire ou soumission-  
naires.

Par ordre,  
L. VAN KOUGHNET,  
Surintendant adjoint des affaires  
des Sauvages.  
Département de l'Intérieur,  
Division des Sauvages,  
Ottawa, le 28 janvier, 1880.

MARCHE D'OTTAWA.

Mardi, 24.
Viande—Mouton par livre, 6c. à 7c.;
Lard, par 100 livres, \$5.75 à \$6.25;

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 23
Coton, ferme 12 9/16
Flour, lourde,
Reçu: 22,755,000. Ventes, 9,000.

MARCHE EN GROS.

Montreal, 23
Farine—Supérieure extra 6 05 à 6 10
Extrà supérieure 5 00 à 5 95

BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Montant des cotations, Vendues, Acheteurs. Lists various financial instruments and their market status.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
Génération de Notre-Dame.
RUE GLOUCESTER, OTTAWA.
Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février.

UN PARALLELE
Lord Beaconsfield et sir John Macdonald
PAR JOSEPH TASSÉ

Papier, Articles de Bureau ET DECOLE.
AINS QU' Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.

L'enseigne du livre ci-dessus
N. B.—Toujours en mains, toute sorte de jonets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très bas prix.

E. G. LAVERDURE,
Plombier, Gazier et Ferblantier
FAISSEUR DE COUVERTURES EN FERBLANC ET EN GALVANISE

FOURNAISES A AIR CHAUD,
Rue William, Ottawa.
COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré

POSEUR DE TUYAUX DE VAPEUR et de gaz,
POSEUR DE SONNETTES, etc
151, RUE RIDEAU.

J. P. MURPHY,
FLOMBIER.
Poscur de tuyaux de vapeur et de gaz,

J. P. MURPHY,
151, rue Rideau
\$7.00 LA DOUZAINE.

140 doz. de Haches,
FABRIQUEES AVEC
Le meilleur Acier de Firth,

EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS
MANN & CIE.
Ottawa, 13 août 1872.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc.,
No. 34 Rue King, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.

HOTEL JACQUES-CARTIER
446 et 448 rue Sussex, Ottawa
Antoine Champagne, prop.

RUSSELL HOUSE
RUE SPARKS OTTAWA.
J. A. COUIN, Propriétaire.

HOTEL RICHELIEU
COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT
Vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL.

REOUVERTURE
RESTAURANT METROPOLITAIN
(Partie Est, pont des Sapeurs.)

LE METROPOLITAIN
de la manière la plus grandiose. Le buffet, comprend les liqueurs les plus fines et les cigars les plus exquis.

L'ARGYLL
RUE WELLINGTON
A. BEUZELIN, PROPRIETAIRE.

FABRIQUE, 434 RUE SUSSEX,
EN FACE LA RUE MURRAY, OTTAWA.
Ottawa, 9 mai 1872.

Hotel "Lorne."
Pension de première classe à des PRIX MODERES.

Hotel Johnson
50, RUE YORK.
JOHN JOHNSON, propriétaire.

Les Bains Turcs,
126 RUE ALBERT,
Pour Dames (femmes à leur service) de 10 a.m. à 3 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans le bâtiment même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 h. a. m. et de 3 à 4 p. m.

MORGROVE & PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur.

L'ALBUM DES FAMILLES
(Réunissant le foyer domestique.)
REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

Un Morceau de Musique chaque mois
L'abonnement est de \$2.00 par an, payable d'avance.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
DES SOUMISSIONS pour une seconde section de cent milles.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
Sommissions pour matériel roulant.

Williams' Singer
LA MEILLEURE
MACHINE A COUDRE
DU MONDE.

THOMAS MAY,
Agent général pour Ottawa.
BUREAU PRINCIPAL:
210 Rue Sparks.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,
MANUFACTURIERS DE BISCUITS.

"HOME, SWEET HOME"
Ayant à cœur les intérêts du public, j'ai acheté, cet automne, un bel assortiment de meubles.

M. LAUR, DUHAMEL
Tout en remerciant ses nombreux pratiques pour la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTANTIN EN MAIN
un assortiment complet des Meilleures Viandes,

MARCHE BY,
SUR LA RUE CLARENCE.
VOLAILLES de toutes sortes, SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées, JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc., etc.

C. O. DACIER,
Pharmacien,
517 RUE SUSSEX, OTTAWA.

PRODUITS chimiques et Médicines patentes, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis, Lunettes, conçoit et conçoit de toutes sortes, et de coutures, etc., etc.

O'GAR, L'EPICERIE & REMON,
Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GAR,
HORACE LAFITTE,
EDWARD P. REMON

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"
Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.

Robes et manteaux faits à ordre sous le plus court délai. CHAPEAUX de tous les goûts et des dernières modes, une spécialité.

D. CHISHOLM
529 RUE SUSSEX
Par Nomination Spéciale. Par Nomination Spéciale.

Wilson & Orr,
103, RUE SPARKS, OTTAWA
Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général

Le Lion d'Or
L'ENSEIGNE DU GRAND MAGASIN
D'UN SEUL PRIX.

R. McMORRAN,
508 - Rue Sussex. 508
Ottawa, 26 septembre 1872.

BRYSON & Cie.
150 Rue Sparks.
Ottawa, 2 octobre 1872.—23—25

ALEX. CLARK,
POURVOYEUR DU PEUPLE.
Epicerie d'Etape et de Fantaisie.

MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.
Ottawa, 17 Mars 1872. 26 D. 1 an

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles
SE TROUVENT AU
MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBERG et Cie.
Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY & Cie.

SHOOLBERG et Cie., 148 rue Sparks.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Ottawa, 2 août 1872. 1 an

HOTEL DU CANADA.
RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR.
AIME BELIVEAU,
Propriétaire

A. SWALWELL,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
DE PREMIERE CLASSE.
CARRÉ DU MARCHE, BASSE-VILLE. 166 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.